

Réf: Dossier N° 051310

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHANDELIER AUTO-ECOLE »

Siège social Abidjan, Yopougon, AGBAYATE SANTE EXTENSION,
Lot 318, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHANDELIER AUTO-ECOLE »

Objet :
-FORMATION PERMANENTE (AUTO-ECOLE)
-COMMERCE GENERAL
-DIVERS
- TOUT TYPES DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT
ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, AGBAYATE SANTE EXTENSION, Lot 318, Ilot 32

Dirigeant(s) : M KRIKPE DALLY NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00062 du 16/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00791/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

